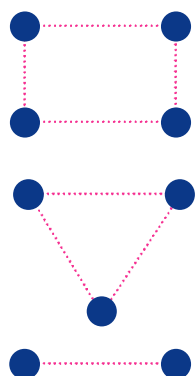


Alarme Périométrique SATURN

Conforme à la norme NF P 90-307
Dossier LNE n°F090399



Exemples de configurations



Système d'alarme pour piscines enterrées non closes privées à usage individuel ou collectif destinée à empêcher l'accès à la piscine aux enfants de moins de 5 ans.

Composition du colis :

- 4 balises (SATURNK4) ou 2 balises (SATURNK2)
- 1 sirène
- 1 câble électrique : 100m ou 75m
- Notice de montage illustrée
- 1 coffret de contrôle
- 1 télécommande sans fil avec batterie
- visserie + clef allen

Caractéristiques techniques :

- > Forme de bassin : toutes formes
- > Dimensions maxi du bassin (m) : ... 20 x 20
- > Détection : 4 faisceaux (2 faisceaux à 20cm et 2 faisceaux à 45cm du sol)
- > Espace entre points de fixation (m) : .. jusqu'à 20m entre chaque balise, 150° angle maxi entre 3 balises, angle des cellules réglables (horizon-vertical)
- > Fixation : sur sol plat rigide (dalle béton) par vis et chevilles béton
- > Sirène : sur coffret, puissance 105 dB, arrêt automatique après 3 minutes
- > Réactivation mode "surveillance" : automatique avec alerte préliminaire au bout de 30 min. de baignade
- > Batterie de secours : 6h d'autonomie en cas de coupure courant
- > Mise en Marche / Arrêt : commande sur coffret ou par télécommande
- > Portée télécommande : 80m en champ libre
- > Etanchéité : IP55 (résistance aux projections d'eau)
- > Matière : balise en polyéthylène soufflé anti-UV
- > Couleur : balise beige granité + écrans noirs
- > Longueur balise à la base (cm) : 22
- > Largeur balise à la base (cm) : 14
- > Hauteur balise (cm) : 59

Avantages produit :

- > Préventive : la sirène se déclenche dès que l'enfant s'approche du bassin et donc avant tout risque de chute dans l'eau. L'adulte et l'enfant sont prévenus par le son.
- > Discrète : les balises SATURN de formes arrondies et de couleur beige s'intègrent de façon esthétique à votre jardin.
- > Sûre : le système 4 faisceaux infrarouge (2 en haut, 2 en bas) limite les déclenchements intempestifs (chute de feuilles, oiseaux, vent...).
- > Simple à installer : 1 seul câble 3 fils (fournis) pré repéré (couleur + numéro) ne nécessite ni câble blindé, ni montage électrique élaboré.
- > Facile à utiliser : 4 fonctions (baignade / surveillance / prolongation baignade / arrêt sirène) sont pilotées par le coffret et la télécommande.
- > Universelle : l'alarme périométrique SATURN est compatible avec toutes les couvertures, tous les systèmes de nettoyage, tous les systèmes de filtration, tous les systèmes de nage à contre courant, toutes les fontaines et cascades.

Garantie :

- > 2 ans.

Produits complémentaires :

- > Balise supplémentaire -pour configuration 2+1 balise (SATURNB1).
- > Deuxième télécommande (APKTES).

Alarme Périométrique SATURN

Conseils de Sécurité

> Conseils généraux de sécurité

- La sécurité des enfants ne dépend que des adultes ! Le risque est maximum lorsque les enfants ont moins de cinq ans. L'accident n'arrive pas qu'aux autres ! Soyez prêts à y faire face !
- Surveiller et agir : la surveillance des enfants doit être rapprochée et constante ; désigner un seul responsable de la sécurité ; renforcer la surveillance lorsqu'il y a plusieurs utilisateurs dans la piscine ; apprendre à nager aux enfants dès que possible ; Mouiller nuque bras et jambes avant d'entrer dans l'eau ; apprendre les gestes qui sauvent et surtout ceux spécifiques aux enfants ; interdire le plongeon ou les sauts en présence de jeunes enfants ; interdire la course et les jeux vifs aux abords de la piscine ; n'autoriser aucun accès à la piscine sans gilet ou brassière pour un enfant ne sachant pas bien nager et non accompagné dans l'eau ; ne pas laisser de jouets à proximité et dans le bassin qui n'est pas surveillé ; stocker les produits de traitement d'eau hors de la portée des enfants ; Maintenir en permanence une eau limpide et saine ; afin d'empêcher l'accès du bassin aux enfants de moins de cinq ans lors du déclenchement du signal de défaillance, prendre toutes les mesures nécessaires jusqu'à la réparation.
- Prévoir : un téléphone accessible près du bassin pour ne pas laisser les enfants sans surveillance pendant l'utilisation du téléphone; bouée et perche à proximité du bassin.
- Seul est autorisé le changement de piles, batteries, et fusibles, qui doit se faire en début de saison.
- En cas d'accident : sortir l'enfant de l'eau le plus rapidement possible ; appeler immédiatement du secours et suivre les conseils qui seront donnés ; remplacer les habits mouillés par des couvertures chaudes.
- Mémoriser et afficher près de la piscine les numéros des premiers secours :
 - Pompiers : 18 ou 112(GSM), pour la France.
 - SAMU : 15, pour la France.
 - Centre antipoison.

> Conseils de sécurité propres aux Alarmes

- Ce système d'alarme ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des enfants de moins de cinq ans.
- Cette alarme est un dispositif de protection qui signale un danger (ou risque de danger). L'intervention rapide en moins de 3 minutes d'un adulte responsable est obligatoire lorsque le signal d'alerte retentit.
- La plus grande vigilance du parent ou de l'adulte responsable est nécessaire entre la fin de la baignade et la réactivation du système d'alarme.

AVERTISSEMENTS :

- Il est impératif de mettre en marche manuellement le système de surveillance après utilisation de la piscine.
- L'utilisateur qui coupe le signal d'alarme doit être conscient que la surveillance humaine doit prendre le relais.
- La plus grande vigilance de la part de l'adulte responsable est nécessaire entre la fin de la baignade et la réactivation du système d'alarme.
- Il est impératif de réagir lorsque le signal de défaillance retentit.

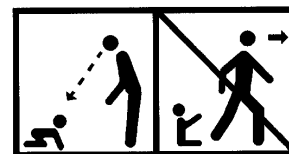
Conseils d'installation

- Il est préférable de faire appel à un professionnel pour l'installation du système.
- Installer les balises de l'alarme sur un sol dur, stable et plat.

Conditions de garantie*

- L'appareil est garanti 24 mois à compter de la date de livraison du produit.
- La garantie cesse en cas de négligence, erreur ou mauvaise utilisation du produit, utilisation d'accessoires non conformes aux spécifications du fabricant, altérations effectuées par le client ou par des tiers, causes naturelles non conformes aux spécifications du fabricant, altérations effectuées par le client ou par des tiers, causes naturelles (foudre, inondations, incendies, etc..), actes de vandalisme. Sont également exclues de la garantie les pièces d'usure.

* Conditions détaillées dans la notice d'utilisation et d'entretien.



**NE QUITTEZ JAMAIS
VOTRE ENFANT DES YEUX**

Votre revendeur - conseil :